

Les vendredis de la compta

Subventions d'exploitation sur projets et fonds dédiés

25 COMP-VEND-II



FOAD
3 heures

Votre association reçoit des subventions sur projets ? A la clôture des comptes, votre association devra tenir compte d'une subvention pluriannuelle, ou de la part d'une subvention qui n'a peut-être pas été utilisée. Nous aborderons l'essentiel de ces situations : comment s'enregistre la subvention, comprendre les fonds dédiés, le principe, ce qui se passe au bilan et au compte de résultat, les comptes concernés. Cette formation tentera de répondre aux questions essentielles au travers d'illustrations, d'exemples et d'une mise en pratique.

OBJECTIFS

- Comprendre le principe des fonds dédiés
- Connaître les incidences au bilan et au compte de résultat
- Savoir l'enregistrement comptable

PROGRAMME

- Qu'est-ce que les fonds dédiés ? (principes, illustrations, exemples)
- Que se passe-t-il au bilan et au compte de résultat ?
- Les enregistrements comptables année n et n+1
- Cas pratique

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et études de cas à partir de situations réelles rencontrées par les stagiaires.

Cas pratiques : Chaque séquence est illustrée par un cas pratique, pour favoriser l'acquisition de savoir-faire en gestion financière.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés, tels que des modèles de bilan, de résultats, de processus comptable, ainsi qu'un logiciel de comptabilité.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATES

- **Novembre 2025 (date à venir)**

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Connaître les bases des écritures comptables

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 180 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com